

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

M23-001648

☐ Maladie ☐ Dentaire ☐ Optique ☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1506 Société : Royal Air Maroc
☐ Actif ☒ Pensionné(e) ☐ Autre :
Nom & Prénom : CHRHOUJ JASSIN
Date de naissance : 12/09/1953
Adresse : 68 Rue Aboumarouane Abdelmajid
Résidence DOUNIA APT 38 CASABLANCA HOPITAUX
Tél. : 0661316906 Total des frais engagés : 1070,44 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : Dr. Loubna KABBAL
Médecine Générale
Abdelmoumen Center, Angle Bd Abdelmoumen
et Bd Anoual, Etag 1 Bureaux
Tél : 05 22 86 14 93
E-mail : L.kabbal@hotmail.fr
Date de consultation : 24/11/2023
Nom et prénom du malade : CHRHOUJ JASSIN Age : 70
Lien de parenté : ☒ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant
Nature de la maladie : Infirmité - ph
Affection longue durée ou chronique : ☐ ALD ☐ ALC Pathologie :
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA le : 25/11/2023
Signature de l'adhérent(e) : 25/11/2023

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
24/11/2014				
01/12/2014				

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la facture
	26/11/23	123,00
	25.12.23	253,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	30/11/23	B500 P4,34+25	695,00

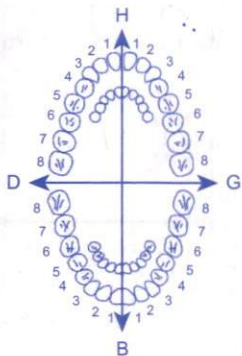
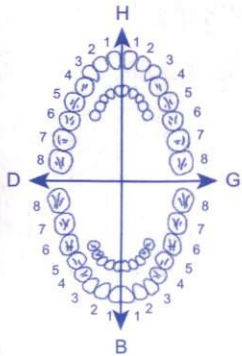
[illegible]

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des Travaux
				Montants des Soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F. PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE H 25533412 21433552 00000000 00000000 D G 00000000 00000000 35533411 11433553 B (Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			Coefficient des Travaux Montants des Soins Date du devis Date de l'exécution
				

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Loubna KABBAJ

Médecine générale

Femmes - Hommes - Enfants

- Ancien médecin Urgentiste Polyclinique CNSS derb Ghellef, Casablanca
- Diplôme Universitaire de Diabétologie Faculté de Médecine de MONTPELLIER
- Diplôme Inter-universitaire Hypertension Artérielle Faculté de Médecine de STRASBOURG
- Echographie générale
- Electrocardiogramme

الدكتورة لبنى قباچ

الطب العام

نساء - رجال - أطفال

- طبيبة مستعجلات بمصحة درب غلف المتعددة التخصصات للضمان الإجتماعي سابقا
- دبلوم جامعي في مرض السكري كلية الطب مونتبولي
- دبلوم بين جامعي في مرض ارتفاع ضغط الدم كلية الطب ستراسبورغ
- الفحص بالصدى
- التخطيط الكهربائي للقلب

Casablanca, le 27/11/2023 في الدار البيضاء

MME CHRHOUL DRISSIA

calprotectine

مختبر لبنى قباچ
LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES AVANCÉES
Dr. K. KABBAJ
Rue Al Moumen 4, Immeuble 109, 20110 Casablanca
Casablanca 05 22 86 14 93 - 05 22 86 14 93

Dr. Loubna KABBAJ
Médecine Générale
Abdelmoumen Center, Angle Bd Abdelmoumen
et Bd Anoual, Etage 109, Bureau 109
Tél: 05 22 86 14 93
E-mail: L.KABBAJ@hotmail.fr

Docteur Loubna KABBAJ

Médecine générale

Femmes - Hommes - Enfants

- Ancien médecin Urgentiste Polyclinique CNSS derb Ghellef, Casablanca
- Diplôme Universitaire de Diabétologie Faculté de Médecine de MONTPELLIER
- Diplôme Inter-universitaire Hypertension Artérielle Faculté de Médecine de STRASBOURG
- Echographie générale
- Electrocardiogramme

الدكتورة لبنى قباچ

الطب العام

نساء - رجال - أطفال

- طبيبة مستعجلات بمصحة درب غلف المتعددة التخصصات للضمان الإجتماعي سابقا
- دبلوم جامعي في مرض السكري كلية الطب مونتبولي
- دبلوم بين جامعي في مرض ارتفاع ضغط الدم كلية الطب ستراسبورغ
- الفحص بالصدى
- التخطيط الكهربائي للقلب

Casablanca, le : 01/12/2023 في الدار البيضاء

MME CHRHOUL DRISSIA

- **Eraxin 500 mg - comprimé**
1 Comprimé, matin pendant 7 jours
- **Vitamine d3 b.o.n. 200 000 ui / ml - solution injectable im et buvable**
1 ampoule
- **Doliprane vitamine c 500 mg - comprimé effervescent**
1 Comprimé, matin, soir pendant 6 jours
- **Macromax 500 mg - comprimé**
1/2 comprimé pendant 6 jours
- **Askardil 75mg - comprimé dispersible**
1 Comprimé, midi pendant 7 jours

11.00

20.90

18.00

79.00

22.00

252.00

Eraxin 500 mg
lévofloxacine
7 Comprimés pelliculés

PPV :
LOT :
PER : 111,00

ASKARDIL 75 mg 30 comprimés dispersibles

PPV 22DH40
EXP 05/2025
LOT 31004 7

10-2024-7920 P.P.V.
79-70

ZITHROMAX 500 mg 3 comprimés

6 118000 250500

ZENITH Pharma
AMM N° 171/18 DMP/21/NNPR

6 11800 11272228

PPV: 20,90 DH

PPV 18DH00
PER 10025
LOT L3559
S 1

Docteur Loubna KABBAJ

Médecine générale

Femmes - Hommes - Enfants

- Ancien médecin Urgentiste Polyclinique CNSS derb Ghellef, Casablanca
- Diplôme Universitaire de Diabétologie Faculté de Médecine de MONTPELLIER
- Diplôme Inter-universitaire Hypertension Artérielle Faculté de Médecine de STRASBOURG
- Echographie générale
- Electrocardiogramme

الدكتورة لبنى قباچ

الطب العام

نساء - رجال - أطفال

- **طبيبة مستعجلات بمصحة درب غلف المتعددة التخصصات للضمان الإجتماعي سابقا**
- **دبلوم جامعي في مرض السكري كلية الطب مونتيولي**
- **دبلوم بين جامعي في مرض ارتفاع ضغط الدم كلية الطب ستراسبورغ**
- **الفحص بالصدى**
- **التخطيط الكهربائي للقلب**

Casablanca, le 24/11/2023 الدار البيضاء في

MME CHRHOUL DRISSIA

- **Myantalgie - comprimé**
1 Comprimé, matin et soir pendant 8 jours
- **Bi-profenid 100 mg Ip - comprimé sécable à libération prolongée**
1 Comprimé, matin pendant 7 jours
- **Prazol 20 mg - gélule**
1 Gélule, matin pendant 7 jours

28.50

69.90

PHARMACIE EL TOUAIL
61, Bd Anoual, Casablanca
Téléphone : 022.86.34.88

Dr. Loubna KABBAJ
Médecine Générale
Abdelmoumen Center, Angle Bd Abdelmoumen
et Bd Anoual, Etage Bureau 109
Tél: 05 22 86 14 93
E-mail: L.kabbaj@hotmail.fr

MYANTALGIC® ○

20 comprimés 37,5 mg / 325 mg
Pelliculés

MYANTALGIC®

20 comprimés pelliculés

- LAPROPHAN -

EXP 12/2024

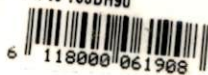
LOT 2N032 1

PPV: 29DH50

LOT : 23E003
PER : 03 2025

BI-PROFENID LP 100MG
CP SEC B20

P.P.V : 63DH90



Prazol 20mg ○

PPV: 30DH00

PER: 09/25

LOT: M1410-1





مختبر ابن رشد للتحاليل الطبية LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES AVERROES

Dr. KABBAJ Hassan

Pharmacien Biologiste - Ancien Interne des Hôpitaux de MONTPELLIER
D.E.S.: Hématologie - Bactériologie & Virologie - Immunologie - Parasitologie & Mycologie - Biochimie Clinique

Prélèvement du : 30/11/2023

Edition du : 30/11/2023

Code Patient : 4VC1684



Pour : Mme CHRHOUL DRISSIA

Référence : 4WK30C262

Medecin : Dr. KABBAJ LOUBNA

IMMUNO-ENZYMOLOGIE

Analyses	Résultats	Normes	Antécédents
----------	-----------	--------	-------------

CALPROTECTINE FECALE

* Résultat.....:	112	mg/kg	<100	180(14/11/2023)
------------------	-----	-------	------	-----------------

Interprétation :

D'après Reenaers C et al., United European Gastroenterology Journal. 2018 :

Calprotectine fécale < 100 mg/kg : une maladie inflammatoire des intestins est peu probable.

Calprotectine fécale 100 à 250 mg/kg : à interpréter avec précaution, un contrôle à distance est recommandé.

Calprotectine fécale > 250 mg/kg : une maladie inflammatoire des intestins est probable.

D'après Diamanti et al., Inflamm Bowel Dis. 2008 :

En pédiatrie, une valeur de calprotectine fécale > 275 mg/kg est un indicateur pour prédire une rechute histologique d'une maladie inflammatoire des intestins.

مختبر ابن رشد للتحاليل الطبية
LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES AVERROES
Dr. K. KABBAJ Hassan
Res. Al Mawlid 4, Imm. A, 2ème Étage
Angle Bd. Abdelmoumen & Bd. Anoual
Casablanca - Maroc
Tél. & Fax : 05 22 99 16 37 - Tél. : 05 22 23 43 22 - E-mail : laboratoireaverroes1@gmail.com



مختبر ابن رشد للتحاليل الطبية LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES AVERROES

Dr. KABBAJ Hassan

Pharmacien Biologiste - Ancien Interne des Hôpitaux de MONTPELLIER

D.E.S.: Hématologie - Bactériologie & Virologie - Immunologie - Parasitologie & Mycologie - Biochimie Clinique

Nom & Prénom : M^{me} CHRHOUL DRISSIA

Médecin prescripteur : DR KABBAJ LOUBNA

Date du prélèvement : 30 / 11 / 2023

Notre référence : 4WK30C262

I.C.E. : 001650195000036

I.F. : 42900700



FACTURE N° 0179-11/23

Désignation des B : CALPROTECTINE B500.

PC 1.34 + 25 : **695.00 DHS**

Arrêter la présente facture à la somme de :

SIX CENT QUATRE VINGT QUINZE DIRHAMS 00 CTS.

مختبر ابن رشد للتحاليل الطبية
LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES AVERROES
Dr. KABBAJ Hassan
Res. Al Mawlid 4, Imm. A, 2ème Etage
Bordj Boujelhal - Casablanca
Tél. & Fax : 05 22 99 16 37 - 05 22 23 43 22